



Anciennes, anciens, amies et amis
de l'Université de Moncton, campus de Shippagan

26^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

jeudi 15 juillet 2021 à 19 h à l'amphithéâtre Gisèle-McGraw
du Pavillon Irène-Léger de l'UMCS

Présents : M. Armand Caron, M. Raymond Chiasson, Mme Lisette Cormier-Noël, Mme Denise Haché, M. Julien Haché, Mme Sonia Ryma Ait Kheddache, M. Gilles Lanteigne, M. Raymond L. Lanteigne, M. Cédric Laverdure, M. Denis Mallet, M. Patrice-Éloi Mallet, Mme Gaëtane Manzerolle Haché, Mme Isabelle Paulin, Mme Roseline Paulin, Mme Anne Robichaud, Mme Annie Roy, Mme Anita Savoie-Robichaud, M. Sid Ahmed Selouani et Mme Paulette Sonier Rioux

1. **Mot de bienvenue du président**

Le président, M. Gilles Lanteigne, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum de 15 membres étant atteint, la séance débute à 19 h 06.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de Mme Paulette Sonier Rioux, appuyée par M. Raymond Chiasson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

4. **Adoption du procès-verbal de la 25^e assemblée générale annuelle tenue le 23 juillet 2020**

Le président fait la lecture du procès-verbal de la dernière séance tenue le 23 juillet 2020. M. Patrice-Éloi Mallet indique qu'il faut ajouter le nom de Mme Anita Savoie-Robichaud dans les présences. Sur proposition de M. Armand Caron, appuyé par M. Denis Mallet, le procès-verbal est modifié conformément à cette remarque et approuvé à l'unanimité.

5. **Message du président**

M. Gilles Lanteigne présente son rapport d'activités (voir document en annexe).

- La pandémie de la COVID-19 a apporté son lot de défis, mais a aussi permis à l'association de revoir sa planification stratégique pour les prochains trois ans.
- La mise en place d'activités et de partenariats cette année va permettre à l'association de renflouer ses coffres d'environ 100 000\$ afin de stabiliser ses opérations et de pouvoir développer de nouveaux projets.

6. Dépôts et présentations des rapports d'activités

6.1 Agent de développement

M. Patrice-Éloi Mallet présente son rapport d'activités (voir document en annexe).

- Comme les protocoles d'entente exigent qu'un rapport annuel soit envoyé à chaque donateur et ce, à chaque année, les mécènes de l'AUMCS commenceront dès octobre prochain à recevoir un document précisant combien d'intérêt leurs fonds de bourses ont généré, les récipiendaires de leurs bourses (s'il y a lieu) et leurs soldes à payer (s'il y a lieu).

6.2 Vice-recteur de l'UMCS

M. Sid Ahmed Selouani présente son rapport d'activités (voir document en annexe).

- En 2020-2021, plus de 400 000\$ ont été remis en bourses à des personnes inscrites à l'UMCS. De ce montant, l'AUMCS contribue proche de la moitié de cette somme destinée aux étudiantes et aux étudiants.

7. Dépôt et présentation des états financiers au 30 avril 2021

M. Cédric Laverdure, nouveau directeur des services administratifs, présente les états financiers se terminant au 30 avril 2021 (voir états des résultats en annexe).

Sur proposition de M. Denis Mallet, appuyé par Mme Anita Savoie-Robichaud, le bilan financier est adopté à l'unanimité tel que présenté.

8. Cotisations 2021-2022

Le conseil d'administration doit revoir les critères de cotisation des membres et revenir avec une proposition l'an prochain. Pour cette année, Mme Roseline Paulin propose, appuyée par Mme Lisette Cormier-Noël, que les montants des cotisations 2021-2022 restent les mêmes que l'an passé, soit 25\$ pour les individus et 100\$ pour les entreprises. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Modifications aux statuts et règlements

Des modifications aux statuts et règlements sont présentées aux gens présents.

9.1 L'article **2.4 Éligibilité** serait ajouté :

- a) toute personne ayant fréquenté l'UMCS à titre d'étudiant, professeur, administrateur ; ou**
- b) toute autre personne qui, n'étant pas incluse au paragraphe 2.4 a) mais qui adhère à la mission de l'AUMCS, sera reconnue en tant qu'amie ou ami.**

9.2 L'article **4.7 Durée du mandat** serait modifié et se lirait comme suit : « **Les membres du conseil d'administration sont élus parmi les membres de l'AUMCS. La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de deux (2) ans, renouvelable.** »

au lieu de « Les membres du conseil d'administration sont élus parmi les membres de l'AUMCS. La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de deux (2) ans, renouvelable deux (2) fois dans un même poste, pour un même membre. Suite à la fin de ces trois mandats, il est possible de se représenter, après une vacance d'un (1) an. »

Sur, proposition de M. Armand Caron, appuyé par M. Raymond Chiasson, les changements sont adoptés à l'unanimité tel que proposé.

10. Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection

Sur proposition de M. Armand Caron, appuyé par M. Raymond L. Lanteigne, il est adopté à l'unanimité que M. Raymond Chiasson soit nommé président d'élection.

11. Rapport du comité de nominations

Le comité de nomination est composé de messieurs Julien Haché et Denis Mallet. Le président, M. Haché, fait la lecture du rapport.

Selon l'article 4.1 des statuts et règlements, le conseil d'administration de l'AUMCS est composé de **10 membres**, élus pour des mandats de deux ans, renouvelables deux fois.

Les mandats de sept membres du CA se terminent cette année. Il s'agit de :

- **Président** : Gilles Lanteigne (région PA)
- **Vice-présidente** : Isabelle Paulin (région PA)
- **Secrétaire** : Hervé Mallet (région Chaleur)
- **Conseillère** : Diane Carey (région PA)
- **Conseillère** : Marielle Cormier-Boudreau (région PA)
- **Conseillère** : Lisette Cormier-Noël (région PA)
- **Conseillère** : Paulette Sonier Rioux (région PA)

Les membres qui ont signifié leur intérêt de continuer à siéger sur le CA pour un mandat de deux ans sont :

- Isabelle Paulin (région PA)
- Hervé Mallet (région Chaleur)
- Lisette Cormier-Noël (région PA)
- Paulette Sonier Rioux (région PA)

Les membres qui poursuivent leurs mandats d'un an sont :

- Julien Haché (région PA)
- Denis Mallet (région PA)

Les membres qui ne renouvellent pas leurs mandats sont :

- Diane Carey (région PA)
- Marielle Cormier-Boudreau (région PA)

M. Gilles Lanteigne siègera cette année en tant que président sortant tandis que M. Sid Ahmed Selouani, vice-recteur de l'UMCS, et Mme Sarah Djohra Ait Kheddache, nouvelle présidente de l'AEUMCS, siègeront en tant que membres d'office.

Trois postes restent à être comblés pour des mandats de deux ans. Messieurs Raymond L. Lanteigne et Amédée Savoie ont signifié leur intérêt à faire partie du nouveau conseil, ce qui, au final, laisse un poste à pourvoir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Élections

Avec l'engagement de messieurs Lanteigne et Savoie et n'ayant reçu aucun autre intérêt de la salle, il n'y a donc pas lieu de tenir des élections. Un poste reste toutefois à pourvoir.

13. Autres

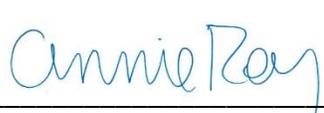
- Cette année, il y a un défi de logement, car une centaine d'étudiants supplémentaires s'amèneront à Shippagan en septembre prochain par rapport à 2020-2021. M. Raymond Chiasson demande où toutes ces nouvelles personnes pourront être logées. L'UMCS travaille à remédier à ce problème en augmentant la capacité de logement aux résidences déjà existantes et en convertissant des bâtiments récemment acquis par l'université en logements.
- M. Armand Caron est enthousiasmé du succès de l'UMCS et tient à féliciter la direction et le personnel du campus pour avoir réussi à tenir le port et à amener les étudiants en présentiel dans le contexte difficile de la pandémie de la COVID-19.
- Mme Roseline Paulin a assisté à une causerie à Tracadie qui portait sur les changements climatiques. La présentation a été faite par des personnes qui ont suivi le programme en développement durable et zone côtière de l'UMCS. Mme Paulin a tenu à les féliciter pour leur excellent travail et à les informer qu'elle est fière de la richesse culturelle qu'ils apportent dans notre région.

14. Levée de l'assemblée

M. Gilles Lanteigne remercie les gens de leur participation à cette assemblée générale annuelle. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 07.



Gilles Lanteigne, président



Annie Roy, secrétaire de bureau